

HISTOIRE D'EN PARLER



LE JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES DU GERS

N°40 - JANVIER 2016

ÉDITO

« LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ »

« Etre parent, ce n'est pas un job tranquille... » Patrick Ben Soussan

Lors de la 8ème journée Départementale des Assistantes Maternelles organisée par le Réseau des relais du Gers le 17 Octobre 2015, est intervenu Mr Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique de l'institut Paoli Calmettes, Centre de lutte contre le cancer à Marseille. Il dirige également la revue Spirale et intervient fréquemment dans des congrès nationaux et internationaux. Pendant 2 heures et devant plus de 130 assistantes maternelles le pédopsychiatre a débattu avec son auditoire sur le thème : « La parentalité, comment l'accompagner ? ». Un retour sur cet échange est proposé au fil des pages.

Afin de mieux satisfaire l'intérêt de l'enfant, le soutien à la parentalité vise à conforter les parents dans leur position de « premier responsable » du bien-être de leur enfant. A ce sujet, cette perspective est reprise dans les recommandations du Conseil de l'Europe visant à soutenir la fonction parentale. C'est également une question importante pour notre politique familiale qui a mandaté une « Commission enfance et adolescence » dont le rapport a été remis en Septembre 2015. Une des préconisations de ce rapport est de « sanctuariser un temps parental et des moments communs en famille ».

De par nos métiers d'animatrices de R.A.M nous rencontrons ces parents qui éprouvent parfois des difficultés, se posent des questions dans l'éducation de leur(s) enfant(s) : quel est le meilleur mode d'accueil pour lui, comment réagir face à certaines situations, quelle est la meilleure posture à adopter pour le bien-être de mon bébé...

Vous, professionnelles de la petite enfance et partenaires des parents vous êtes en première ligne pour accompagner ces parents sur certains de leurs questionnements mais également pour les rassurer, les orienter dans ce chemin avec l'enfant.

Nous avons souhaité ici en savoir un peu plus sur cette notion de parentalité mais également présenter des dispositifs mis en place pour l'accompagner.

Nous avons souhaité dans ce journal vous donner quelques outils afin de vous accompagner VOUS aussi, à trouver votre place dans cette triangulation, en étant un co-éducateur avec les parents.

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village » :
Proverbe Africain

Céline GAUBE, Marielle LASSAUBE, Fanny TANCREZ

NOTRE COUP DE COEUR LECTURE !

« Assistantes maternelles: Guide pour bien accueillir les tout-petits et leur famille » de Patricia DENAT



Patricia DENAT est Assistante Maternelle dans la banlieue toulousaine depuis quinze ans. Elle est impliquée dans la lutte contre la maltraitance des enfants (recherches, contacts avec des associations...). Elle est membre du col-

lège de la revue Spirale, la grande aventure de Monsieur Bébé.

« Choisir d'être assistante maternelle est un engagement personnel, mais aussi moral, vis-à-vis des enfants que nous accueillons et de leurs parents ».

Si notre rôle est bien sûr, et avant tout, de subvenir aux besoins primaires de l'enfant, notre implication va bien au-

delà. Nous accompagnons, nous éveillons et nous veillons, car nous sommes aux premières loges pour « prévenir » : nous pouvons intervenir, grâce à nos connaissances, à notre expérience, tout en douceur, sur chaque petit souci, en respectant le rythme des parents, leur capacité d'écoute et leurs souhaits, permettant ainsi une adaptation progressive à chaque situation nouvelle, évitant peut-être des situations d'impasse qui pourraient affecter l'enfant.

Dans cette aventure, nous devenons partenaires de ces jeunes parents, nous prenons le relais de l'éducation qu'ils ont choisie pour leur tout-petit, de la tendresse dont ils l'entourent.

Au travers de notre expérience, de nos connaissances et de notre capacité à écouter, à conseiller, nous participerons à ces histoires de vies et nous laisserons sans aucun doute des petits cailloux sur le chemin de ces petits bambins ».

«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

LES PREMICES DE LA PARENTALITÉ ET LA COEDUCATION ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELS

La notion de « Parentalité » est assez récente dans notre société puisque c'est à la fin du XX^{ème} siècle que l'Etat met en œuvre la politique familiale.

Comme l'écrit Yvonne Knibiehler, professeur émérite d'histoire (1), cette tendance est marquée par 3 principales innovations, la première étant la professionnalisation des modes de garde. En effet, elle remarque que c'est « depuis la plus haute antiquité que des mères se font aider, ou même parfois remplacer entièrement par d'autres femmes ». Or, depuis la fin des années 1970, la loi impose que ces « nourrices » soient agréées par les pouvoirs publics (la PMI), se forment pour pouvoir accueillir ces tout-petits et soient dotées d'un statut qui précise leur salaire et leurs conditions de travail.

Pour l'historienne cependant un problème surgit : auparavant c'était les parents qui gardaient toute autorité sur les « nourrices » mais depuis cette réglementation concernant les assistantes maternelles, elle pense que les parents qui ne reçoivent aucune formation initiale risquent de se retrouver en situa-



tion d'infériorité face à ces nouvelles professionnelles de l'accueil du jeune enfant et pose la question de savoir « qui décidera ce qui est mieux pour l'enfant ? ». La question que l'on pourrait également se poser est « Comment parents et professionnels de la petite enfance peuvent-ils travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant ? » Aujourd'hui, les formations délivrées par la PMI ainsi que celles délivrées lors de formations continues proposent un travail conjoint de la professionnelle avec les parents pour un accueil au plus proche des besoins de l'enfant et de sa famille : c'est donc « avec » et non pas « à la place » que les assistantes maternelles « éduquent » les tout-petits, comme a pu nous l'expliquer entre autre Patrick Ben Soussan.

La seconde innovation énoncée est la promotion depuis les années 1980 des métiers « unisexes », mais dans beaucoup de domaines encore aujourd'hui, cette refondation de répartition des métiers est plus complexe

que la société ne le pensait.

Enfin, la dernière innovation qu'avance Yvonne Knibiehler à cette tendance de politique familiale la plus déterminante « est sans doute l'osmose croissante entre la vie publique et la vie privée », l'émergence du travail des femmes alors que la République Démocratique du XIX^{ème} siècle voulait garder les mères au foyer, au service de la famille.

Daniel Coum, psychologue clinicien (2), explique que c'est en 1998 que le concept de « parentalité » passe dans les mœurs, dans le même temps que « la difficulté d'être parent fait l'objet d'une reconnaissance politique ». Il a été nécessaire en effet de prendre acte que les

transformations de la famille, les bouleversements dans la configuration familiale avec notamment la multiplication des divorces ont rendu difficile l'exercice de l'autorité parentale. C'est donc en parallèle de prises de mesures politiques en soutien à la famille (délégation inter-ministérielle de la

famille, création des REAAP,...) qu'a été créé le néologisme « parentalité ». Celui-ci prend un sens large en ne parlant pas seulement du schéma « traditionnel » de la famille avec la mère, le père et les enfants, mais en se référant également aux familles recomposées, homoparentales, ou lorsque l'enfant est issu d'une PMA ou d'une GPA. Le psychologue généralisera donc en disant que « participe de la fonction parentale » tout adulte engagé vis-à-vis d'un enfant.

L'aide à la parentalité n'est donc pas de promouvoir « tel ou tel type de famille » mais bien de « soutenir ce qui permet à un enfant de devenir adulte en encourageant l'investissement de l'enfant par chacun et le partage de l'enfant par les différents adultes qui s'en occupent ». Cette aide doit donc s'épanouir dans au moins trois dimensions : s'occuper d'un enfant avec le parent, aider le parent à s'occuper de son enfant, prendre soin des liens qui unissent les adultes (parents et

«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

professionnels) partageant l'éducation de l'enfant. Nous sommes donc dans une idée de « coéducation » où « le professionnel participe de la fonction parentale en s'occupant, au quotidien, pour une part plus ou moins grande, de l'éducation de l'enfant ».

Pour Daniel Coum, le parent comme le professionnel doivent reconnaître chacun les liens qui les unissent à l'enfant : le parent (ou autre figure parentale) est supposé reconnaître la légitimité du professionnel vis-à-vis de son enfant et accorder sa confiance, tout comme le professionnel est supposé reconnaître la valeur du lien qui unit l'enfant à ses parents. « Cette reconnaissance de la valeur de l'autre par sa qualification auprès de l'enfant constitue, en soi, un consentement au partage, donc à la limitation de son propre pouvoir sur l'enfant ». Il y a donc dans cette coopération une obligation pour les deux parties de privilégier la communication afin de s'accorder et de pouvoir éviter ou surmonter des conflits vis-à-vis de l'enfant.

Les aides proposées, quelques formes qu'elles prennent, sont moins là pour « aider parents et professionnels à être meilleurs » que de « les aider à mieux donner sens aux limites respectives de leurs interventions, afin de mieux les articuler les unes aux autres dans le meilleur intérêt de l'enfant ». Le professionnel de la petite enfance a donc là, de par son statut, une responsabilité éthique « dans le sens ou la prise en charge de l'enfant suppose le respect du parent ».

Les assistants maternels sont donc là en première ligne, dans cette coéducation de l'enfant. Cette idée que le professionnel est là pour faire « avec » et non pas « à la place » des parents est primordiale.

(1) Yvonne Knibiehler, « Comment naît-on mère ? », Spirale 2015/1 (N°73), p 32-41.

(2) Daniel Coum, « Parents et professionnels, tous experts ? », Spirale 2015/1 (N°73), p 101-118

LES DISPOSITIFS PARENTALITÉ MIS EN PLACE PAR LA CAF



Le soutien des parents dans l'exercice de leur fonction parentale est inscrit dans les politiques familiales depuis la fin des années 1990. Mais, s'il consiste évidemment à compenser les charges familiales par le versement des Allocations familiales ou de l'Allocation de rentrée scolaire, il ne peut pour autant se réduire au versement de

ces prestations.

Depuis plusieurs années la CAF du Gers organise régulièrement des plans de formation à l'attention de ses partenaires ainsi que des Journées Départementales de soutien à la Parentalité. En outre, la CAF a développé, avec ses partenaires institutionnels et en étroite collaboration avec les différents acteurs du département, sept dispositifs visant à accompagner les parents dans leur fonction.

● Le Réseau d'écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Il constitue souvent le support des actions qui sont

menées dans le cadre de cette mission de soutien à la Parentalité. Piloté par la CAF, il associe plusieurs partenaires (Conseil Départemental, Education Nationale, Etat, MSA) et suscite, accompagne ou finance des projets en lien avec la parentalité : conférences, groupes de paroles, soirées-débat, sorties, ateliers... L'objectif est de faciliter les échanges entre parents, diffuser l'information et permettre des temps privilégiés entre enfants et parents. Des objectifs indirects sont également travaillés : maillage de différents partenaires, développement du tissu social.

● Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

L'objectif des LAEP est de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Depuis 1997 la CAF du Gers a permis la création de 10 LAEP dans le département. Elle en assure l'organisation et la supervision des professionnels concernant leurs pratiques professionnelles. A ce jour, il y a 10 gestionnaires et 17 sites, certains LAEP exerçant sur plusieurs lieux de leur territoire.

«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

CONTACT :

- Auch : recreation32@orange.fr
- Cologne et Mauvezin : accueil@arcolan-asso.org
- Condom : laep@condom.org
- Eauze et Cazaubon : 3pommes@grand-armagnac.fr
- Gimont : assoc.lespitchounets@laposte.net
- L'Isle-Jourdain : trottinette-ijo@wanadoo.fr
- Marciac et Plaisance:
ccbvg.laepapetitspas@orange.fr
- Mirande : laepmarela@coeur-dastarac.fr
- Samatan et Lombez : laep123soleil@orange.fr
- Villecomtal sur Arros et St Elix Theux :
petite.enfance@cdcaag.fr

● **La médiation familiale**

Le Centre de Médiation familiale du Gers (4, rue Leconte de Lisle à Auch) a été créé en 2010 par l'Udaf et le CIDFF. Dans le cas où les familles sont fragilisées par certains événements, la médiation familiale permet d'éviter la rupture du lien parents-enfants au travers d'entretiens confidentiels avec un professionnel qualifié, le médiateur. La Caf finance avec ses partenaires une grande partie des postes de médiateur et participe au suivi de cette fonction. Les médiateurs familiaux se déplacent dans tout le département.

CONTACT :

Centre de médiation familiale du Gers
4 rue Leconte de Lisle
32 000 AUCH
05 62 60 26 97
contact@cmfg.fr
www.cmfg.fr

● **Les Points Information Familles (PIF)**

Ils ont pour mission de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant une information accessible et en les orientant rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

CONTACT :

- **Point Info Famille du CIDFF du Gers**
29 chemin du Baron - 32000 AUCH
05 62 63 40 75 / pifgers@wanadoo.fr
- **Point Info Famille du Centre Social d'Auch**
Centre social - 13 rue Montaigne - 32000 AUCH
05 62 05 24 42 / pif.montaigne@wanadoo.fr
- **Point Info Famille du Centre Social mutipartenaire de l'Isle-Jourdain**
Centre social – avenue du Courdé - 32600 ISLE-JOURDAIN
05-62-07-33-52 / social-ijo@wanadoo.fr

● **Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**

Soutenir la fonction parentale c'est aussi renforcer le lien entre la famille et l'école. Tel est l'objectif que poursuit la Caf en finançant les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas). Le soutien porte sur l'organisation du travail, l'utilisation de supports éducatifs et culturels, la revalorisation de l'estime de soi, les liens parents-école.

Les objectifs des CLAS :

- permettre aux enfants d'être accompagnés, hors l'école et en dehors du temps scolaire, par un tiers différent du parent ou de l'enseignant,
- aider les enfants à acquérir des méthodes et approches facilitant l'accès au savoir,
- proposer l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir,
- élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents,
- accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

● **Les Espaces de rencontre**

Différents des visites médiatisées ordonnées par le Juge des enfants dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce sont des lieux visant à maintenir le lien familial en permettant l'exercice du droit de visite (ou « le passage » d'un enfant d'un parent à l'autre) dans un cadre neutre et sécurisant. Ils sont accessibles sur demande spontanée ou dans le cadre défini par le Juge aux affaires familiales.

CONTACT :

- **L' Espace Rencontre de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF) :**
Orienté Petite enfance - enfance
Mdef - 9 rue Irénée David - 32000 AUCH
05 62 63 37 33
- **L' Espace Rencontre du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) :**
Orienté adolescence (présence d'au moins un enfant de 11 ans ou plus dans la fratrie)
La Maison des ados du Gers - 3 rue du tapis vert - 32000 AUCH
05 62 63 40 75

● **L'aide aux vacances (Aide aux Temps Libres)**

Chaque année la Caf renouvelle le règlement des aides aux vacances. Différents dispositifs sont proposés : aide pour des séjours enfants, pour des séjours en famille, aide également pour l'accueil des enfants dans les centres de loisirs (dotation accessibilité).

«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

TÉMOIGNAGES



Comment je me sens accompagnée par mon assistante maternelle (Témoignage de Céline, Maman)

Au départ, il y a maintenant 6 ans, ma nounou m'a proposée de me rendre au RAM où j'y ai rencontré une agréable personne expérimentée qui m'a conseillée et aidée au sujet des démarches administratives à effectuer lorsqu'on embauche une assistante maternelle. Ensuite cette même personne m'a fait visiter le relais pour que je puisse connaître le lieu où allait venir jouer, découvrir, s'épanouir ma petite fille avec sa nounou. C'est comme ça que je suis repartie sereine et heureuse avec le sentiment que nous avons fait le bon choix. Bien évidemment ce sentiment s'est confirmé au fil des années!

Nous avons la chance d'avoir une nounou dynamique qui fait faire beaucoup d'activités autant manuelles (fabrication d'objets à thème au moment de Noël, Pâques, halloween, cadeaux pour fêtes des pères, des mères...), que ludiques (peinture avec les mains, les pieds, chansons, danses...) ou culturelles (sorties à des parcs animaliers, aires de jeux pour enfants...) et d'autres encore. Tout ça en partenariat avec le relais. Ce que j'apprécie d'autant plus c'est le fait que nous soyons conviés, nous, parents, à venir accompagner nos « loulous » à certaines de ces sorties, ce qui nous permet d'échanger et de faire connaissance avec les autres parents, assistantes maternelles et enfants.

La garde des enfants chez notre assistante maternelle est un atout majeur dans le bien-être et l'éducation de nos enfants car comme à la maison elle leur apprend et leur fait appliquer les règles de vie (la politesse, apprendre à manger comme un grand et bien se tenir à table, l'apprentissage de la propreté, le sens du partage...) et tout ça dans un cadre familial, convivial. Riche de ses précédentes expériences tant de nounou que de maman, elle est très importante dans la vie de nos enfants, mais pas que, aussi dans la notre de parents car elle sait nous écouter, nous conseiller, nous rassurer quand on a besoin, toujours le sourire et de bonne humeur; bref, notre "Mary Poppins"!!

En résumé, nous sommes ravis d'avoir rencontré, choisi et confié nos enfants à notre assistante maternelle et au RAM. En général les parents veulent le meilleur pour leurs enfants et donc pour nous c'est mission accomplie!!

Comment j'accompagne les Parents. (Témoignage de Christel, Assistante Maternelle)

Je suis assistante maternelle dans le Gers et j'exerce ce métier avec beaucoup d'intérêt. C'est une profession qui demande beaucoup de qualités humaines, d'écoute, d'observation et de responsabilités. Ces qualités sont nécessaires afin de pouvoir accompagner les enfants accueillis dans leur développement et leur éducation ainsi que pour soutenir les parents.

En qualité d'assistante maternelle nous avons un rôle de relais par rapport aux parents, nous ne remplaçons pas les parents! Nous sommes là pour veiller à la sécurité, l'hygiène, les développements physiques, de langage, d'acquisition de la propreté et de l'éveil des enfants confiés. Nous devons maintenir une communication écrite ou verbale avec le ou les parents employeurs afin de leur faire part des progrès de leur enfant ou de certains comportements.

Il n'est pas évident de devenir parent et on peut avoir des doutes ou des incertitudes par rapport à l'éducation, l'éveil. Chacun de nous a sa propre histoire et son éducation. L'assistante maternelle est là pour aider le parent à comprendre son enfant, à l'aider pour certains points (acquisition de la propreté etc...). Nous pouvons également rassurer, écouter le ou les parents et les aiguiller vers des professionnels de la santé ou de la petite enfance (médecin traitant, puéricultrice, PMI etc...) lorsque cela est nécessaire. Et surtout d'encourager les parents dans leur rôle car être père ou mère est la plus merveilleuse des histoires à vivre!



«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

RETOUR SUR LA JOURNÉE DES ASSISTANTES MATERNELLES DU 17 OCTOBRE 2015 À EAUZE

La conférence du matin s'est déroulée sous forme d'échanges et de questions ouvertes, entre Mr Patrick Ben Soussan et les assistantes maternelles. Nous allons ici essayer de vous retransmettre quelques points, quelques idées « forces » de ce moment toujours trop court !

« La parentalité ? Différence avec la parenté...la parenté : la filiation, lien biologique, génétique. Mais alors la Parentalité, qu'est-ce que c'est ? ». L'aborder, essayer de se questionner sur celle-ci pour mieux comprendre ce qui se joue dans l'accueil d'un enfant ET de ses parents.

C'est cette parentalité accompagnée et non jugée à prendre en compte dans le métier d'assistante maternelle. « LA Question des parents ? Question du jugement ? ». « C'est quoi un parent ? ».

C'est celui qui accompagne l'enfant à grandir, s'épanouir, être autonome, aimer avec les tripes, père/mère, mon papa, ma maman, une façon personnelle de désigner le père, la mère : le rapport que l'on a avec ses parents.

Ne pas voir que des missions, mais de l'amour pour un enfant, lien humain. L'arrivée d'un enfant : un « tsunami ».

« La parentalité...le lien de cœur, l'amour que l'on porte à l'enfant, c'est cela la parenté humaine ! ».

« Qui nous a aidé dans cette parentalité, nous ? » Réponses : l'expérience avec nos propres parents, l'entourage, on devient parent, on fait des erreurs, des tentatives, on tombe, on se relève... « L'idée qu'on naît parent... ». On ne naît pas parent on le devient, être parent pour ses enfants, d'un enfant adopté, mères porteuses, homoparentalité, familles recomposées...

« Finalement c'est compliqué lorsqu'on parle de la parentalité, les figures de la parentalité maintenant, aujourd'hui sont beaucoup plus vastes que ce que c'était avant... ».

C'est au XVIIIème siècle seulement que l'on sépare le monde des adultes et des enfants.

Avec l'allongement de l'espérance de vie, l'enfant n'a plus le risque d'une fin prématurée comme avant, il est là pour parfois plus de 60 ans dans la vie de ses parents.

« Etre parent engage sur le plan de la RESPONSABILITE ».
« On est parent à perpétuité » !

La société a évolué, se modernise, les enfants ne grandissent plus seulement avec leurs mères, il n'y a plus les grands-parents dans le même foyer, ils ne sont plus sous le regard vigilant du « quartier », on parle de ces photos où l'on voyait les enfants jouer dans les rues,

ce n'est plus le cas aujourd'hui...la ville semble hostile, peu sûre... !

Des cadres sont créés pour les enfants, les personnes âgées aussi d'ailleurs, des lieux plus adaptés à cette nouvelle société où le travail a évolué et où les enfants ne peuvent plus accompagner leurs parents.

Crèches, jardins d'enfants...et assistantes maternelles, formées, agréées.

On parle de cadres, de lieux éducatifs, adaptés, pensés...de formations pour les personnes qui encadrent les enfants.

Depuis ces quarante dernières années de nombreux changements sociétaux ont donc eu lieu et bousculé l'idée de la famille traditionnelle qui reste encreée chez nous parfois, ce n'est plus forcément un couple : papa, maman et l'(les)enfant(s) mais toutes les nouvelles « familles ».

Cette vieille idée sur le parent qui parfois aujourd'hui reste et nous pousse parfois au jugement.

Et dans tout ça, le parent n'a pas de formation « métier de parent » ?! On se découvre parent, avec ce que nos propres parents nous ont transmis, un modèle à notre insu. Et la difficulté de ce « métier de parent » n'est-elle pas là aussi ? Cette difficulté de répétition « avoir conscience de ce dont on hérite, de bon ou de moins bon ? ». Et de trouver la capacité de choisir et de mettre en œuvre ce que l'on veut changer, garder.

CONSTRUIRE une nouvelle famille, non pas qu'avec cet héritage.

Et les enfants qui ont l'art de réveiller les petites choses qui nous touchent, qui nous ont touché, ces fantômes de l'enfance.

Patrick Ben Soussan dans son parcours de pédiatre explique qu'en fait « c'est prendre soin des parents, pour prendre soin des enfants » et de souligner « vous ne pouvez pas vous occuper des enfants si vous ne vous occupez pas des parents en tant que professionnel(le) ».

Comment soutenir ces parents ? Dans tous ces changements de société, ces changements dans les constellations familiales, les avoir à l'esprit et se dire qu'être parent aujourd'hui c'est avec tout cela !

Et c'est avec tout cela qu'une assistante maternelle accueille un enfant.

Les enfants d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui, ils sont inscrits dans ces mutations, ces changements comme leurs parents.

Accompagner la parentalité c'est peut-être déjà essayer de comprendre... ?

«LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ»

LE COIN DES COMPTINES

Maman les p'tits bateaux
Qui vont sur l'eau
Ont-ils des jambes?
Mais oui, mon gros bêta
S'ils n'en avaient pas
Ils ne march'raient pas.

Allant droit devant eux
Ils font le tour du monde
Mais comme la terre est
ronde
Ils reviennent chez eux.

Va quand tu seras grand
Tu sauras comment faire
Pour lutter vaillamment
Contre la mer et le vent.

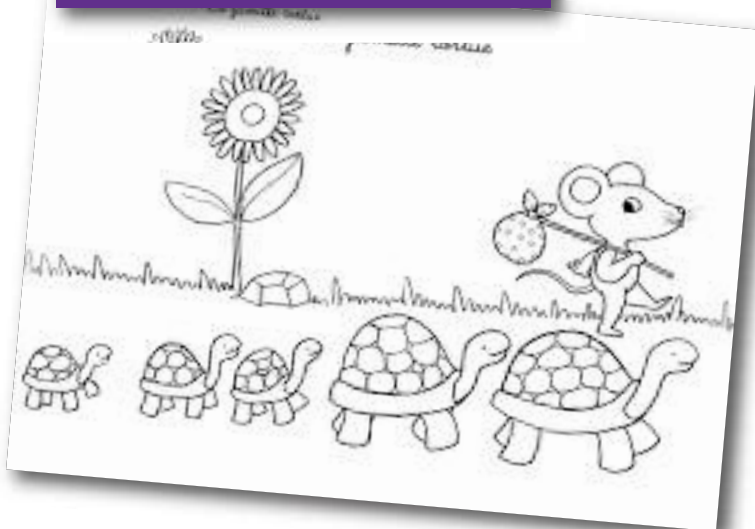


C'est Gugusse avec son violon
Qui fait danser les filles
Qui fait danser les filles
C'est Gugusse avec son violon
Qui fait danser les filles et les garçons

Mon papa ne veut pas
Que je danse, que je danse
Mon papa ne veut pas
Que je danse la polka

Il dira ce qu'il voudra
Moi je danse, moi je danse
Il dira ce qu'il voudra
Moi je danse la polka

La famille Tortue
Jamais on a vu
Jamais on ne verra
La famille tortue courir après les rats
Le papa tortue et la maman tortue
Et les enfants tortue
Iront toujours au pas !



IDÉE !!!

Demander aux parents de ramener des photos :

- Papa
- Maman
- Mamie, Papi...
- Des animaux de compagnie
- De la maison
- Des doudous...

...Et créer un album PHOTO qui sera toujours à disposition de l'enfant, il sera l'occasion de discuter, échanger, trouver la page où est papa, le chien...

«ÊTRE ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)»

POUR ALLER PLUS LOIN...

LE COIN LECTURE...

- *Accueillir Les Parents Des Jeunes Enfants - Un Soutien À La Parentalité* - Suzon Bosse-Platière - éditions ERES
- *Les enjeux de la parentalité* - éditions ERES
- *Parents-Professionnels : La Coéducation En Questions* - Sylvie Rayna
- *L'enfant et sa famille - Les Premières Relations* - Donald Winnicott - éditions PAYOT
- *La mère, le Bébé, le travail* - Suzon Brosse-Platière et Patrick Ben Soussan
- *La Parentalité exposée* - 1001 BB n° 35 de Patrick BEN SOUSSAN
- *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité* - Gérard NEYRAND - éditions ERES
- *Les enjeux de la parentalité* - HOUZEL Didier (dir.) - éditions ERES
- *Démocratie familiale et liens parents-enfants en France à l'orée du XXIe siècle* - HURSTEL Françoise, La Pensée, 354, juillet 2008.
- *Co-éduquer. Pour un développement social durable*, JESU Frédéric, Paris, Dunod, 2004.
- *Maternité et parentalité*, KNIBIEHLER Yvonne, NEYRAND Gérard (dirs.), Rennes, éditions de l'ENSP, 2004.
- *La pluriparentalité*, LE GALL Didier, BETTAHAR Yamina (dirs.), Paris, PUF, 2001.
- *Grands-parents et grand-parentalité*, SCHNEIDER Benoît, m-c. mietkiewicz, s. bouyer (dir.), Toulouse, érès, 2005.
- *La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept*, SELLENET Catherine, Paris, L'Harmattan, 2007.

Pour ce qui concerne les travaux de Gérard Neyrand :

- *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, NEYRAND Gérard, Toulouse, érès, 2011, 171 pages.
- *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance* Neyrand Gérard, Paris, PUF, 2000 (3e éd. 2011).
- *Familles et petite enfance. Mutations des savoirs et des pratiques* NEYRAND Gérard, DUGNAT Michel, REVEST Georgette, TROUVÉ Jean-Noël (dirs.), érès, Toulouse, 2006.

A LIRE AVEC LES ENFANTS

- *Bébés chouettes* - Martin Waddell, Patrick Benson, Kaleidoscope
- *Le grand livre de la famille* - Stéphanie LEDU Milan jeunesse

SUR LA TOILE...

- **www.alloparentsbebe.org** : premier Numéro Vert d'aide et de soutien à la parentalité, Allo Parents Bébé a pour mission d'écouter, de soutenir et d'orienter les parents inquiets dès la grossesse et jusqu'aux trois ans de l'enfant.
- **www.ecoledesparents.org** : qu'il s'agisse de soucis quotidiens, de la scolarité, de problèmes de couple, de la relation avec un adolescent, les écoles des parents et des éducateurs accompagnent et aident les parents.
- **naitreetgrandir.com/fr** : site web et magazine de référence sur le développement des enfants.
- **www.ram-du-gers.fr**
- **www.acepp.asso.fr** : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels qui représente un réseau d'initiatives parentales et de lieux d'accueil de la petite enfance associatifs très diversifiés. Autour de l'enfant de nombreux acteurs (famille, éducateurs, enseignants, médico-social..) et le rôle des parents se décline par une coopération entre parents et professionnels.



Histoire d'en parler - Le journal des assistantes maternelles du Gers

Directeur de publication : D. ESCODA

Comité de rédaction : Caf du Gers et le Réseau des relais assistantes maternelles du Gers

Impression : réseau des relais assistantes maternelles du Gers